

## Table locale des Pharmaciens du territoire Jeanne-Mance

### Compte rendu de la réunion tenue le 6 mai 2014 au CLSC Plateau Mont-Royal, salle 313, de 10H00 à 12H00

---

#### PRÉSENCES

Mme Julie Dansereau	Présidente de la table des pharmaciens
Mme Cristèle Dumoulin	Pharmacienne chef
Mme Christiane Goulet	Infirmière conseil en prévention clinique, CSSS Jeanne Mance
Mr Éric Van Hoenacker	Pharmacien, Membre
Dre Julie Lajeunesse	Directrice des affaires médicales, CSSS Jeanne-Mance
Mme Chantal Plante	Pharmacienne-conseil ASSSM - (CRSP)
Mme Josée Pichet	
Mme Félice Saulnier	Pharmacienne, Membre

---

#### 1. Ouverture de la réunion

La rencontre débute à 10h00. Madame Michelle Mercier, présidente de la Fondation du CSSS Jeanne Mance est invitée à la rencontre. Madame Anne-Wilma Penture agit à titre de secrétaire pour la rencontre.

#### 2. adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté après ajout des points suivants :

- 9.2 Site internet CSSS
- 9.3 Formulaire de liaison des ordonnances collectives
- 9.4 GRCSP

#### 3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 17 octobre 2013

Le procès-verbal est adopté tel quel.

#### **4. Suivi de la rencontre du 17 octobre 2013**

?

#### **5. Présentation de la Fondation du CSSS**

Madame Michelle Mercier, présidente de la Fondation du CSSS Jeanne Mance présente les activités de la fondation et le souhait de la Fondation d'impliquer les pharmaciens dans la levée de fonds pour les projets du CSSS. La Fondation souhaite que le mode de levée de fonds soit pensé et conçu par des pharmaciens afin d'être le plus en accord possible avec leur réalité. Par ailleurs, le Conseil d'administration aimerait qu'un pharmacien siège à ses rencontres afin d'assurer la promotion de ses activités et approfondir les liens entre la Fondation CSSS et les pharmaciens du territoire. Madame Dansereau fera le suivi sur ces deux points avec Madame Mercier.

#### **6. Règles de régie interne**

Madame Dansereau précise que tous les pharmaciens du territoire font partie de la table locale. La formation de table locale est une exigence du CRSP. Ils conviennent qu'une communication appropriée de l'information sera nécessaire au bon fonctionnement de la table. Le comité exécutif est officiellement composé des membres présents à la rencontre (voir point 2.4). Ils se présenteront aux membres de la table locale lors de la prochaine rencontre et les informeront par ailleurs que des élections du comité exécutif auront lieu l'année suivante (point 1.7). Il n'y a aucun commentaire sur le mandat.

Concernant la composition (point 1.2), les membres conviennent de changer le titre du membre « infirmière-conseil en lien avec la prévention clinique » pour « infirmière-conseil responsable en prévention clinique ».

Les membres n'ont pas de changement à effectuer concernant les points 1.3 à 1.6.

S'agissant du point 1.7, il est décidé que lors de la première élection, trois membres soient élus pour un an et 4 membres pour deux ans. Il est par ailleurs précisé qu'il est préférable qu'un représentant du CHUM siège en tant qu'invité plutôt que membre régulier. Au point 1.7.4, il est précisé que si tous les postes sont comblés concernant les membres du comité exécutif, il pourra être proposé aux pharmaciens intéressés de siéger sur les sous-comités. Une définition précise des rôles et des sous-comités sera effectuée.

Aucun changement n'est effectué des points 2.1 à 2.3

Au point 2.4 :

- Madame Julie Dansereau est nommée présidente
- Monsieur Éric Van Hoenacker est nommé vice-président
- Madame Félice Saulnier est nommée secrétaire

Il est convenu de demander aux personnes présentes lors de la rencontre du 17 octobre 2013 de confirmer leur intérêt de faire partie du comité exécutif. Madame Dansereau fera le suivi.

Il n'y a aucun changement pour les points 2.5 à 2.7

À propos du point 2.8, les membres déterminent le nombre de personnes nécessaires à faire quorum à 5.

Le point 3. Demeure inchangé.

Au point 4.1, il a été décidé que les traces écrites des rencontres du comité exécutif auraient lieu sous forme de compte-rendu. Par ailleurs la mention « si il y a lieu » du point composition du comité exécutif a été supprimée.

## **7. Calendrier 2014-2015**

La prochaine rencontre du comité exécutif aura lieu le 16 septembre 2014 à 13h00. Les rencontres suivantes auront lieu :

- Le 22 janvier 2015 à 10h00
- Le 23 avril 2015 à 10h00

La prochaine assemblée générale de la table locale des pharmaciens aura lieu le 13 novembre 2014 à 17h00.

## **8. Préparation de l'AGA de l'automne 2014**

Concernant la tenue de la prochaine assemblée générale de la TLP, les idées suivantes sont proposées :

- trousse vendues à 1\$ pour les usagers de drogues intraveineuses. Un suivi est à faire pour vérifier la disponibilité de la personne qui effectuerait la présentation
- gestion des seringues souillées
- réaliser une AGA autour de la thématique de la dépendance, avec des kiosques

- implication des pharmaciens dans le calendrier de vaccination
- ordonnances collectives pour la cessation tabagique
- présentation des statistiques concernant le CSSS aux personnes présentes à l'Assemblée pour accroître leurs connaissances sur le territoire.
- Inviter les médecins, faire une formation continue en leur présence, pour discuter de la loi 41 notamment. Si c'est ce dernier thème qui est choisi, il sera le seul abordé lors de la rencontre car c'est un sujet vaste.
- Des étudiants pourraient venir présenter leur étude sur la littérature si ils sont accompagnés de pharmaciens dans leur démarche.

La décision définitive quant à la thématique de la prochaine assemblée sera prise lors de la prochaine rencontre.

## **9. Affaires diverses**

### 9.1 Pharmaciens en première ligne du CSSS

Dre Lajeunesse souhaite informer les membres qu'une pharmacienne mi-hébergement ,mi-GMF a été engagée.. Au GMF des Faubourgs 6h ont été accordées et à l'UMF pour le volet enseignement.

Une dynamique différente est en train de s'instaurer, un projet d'implantation du BCM en première ligne est prévu pour l'année. Une réflexion est en cours par ailleurs quant au rôle des pharmaciens.

### 9.2 Site internet CSSS

Dre Lajeunesse va faire un suivi pour savoir où en est la refonte du site de sorte que la section pharmacie soit mise en place et que les informations concernant la TLP soient diffusées.

### 9.3 Formulaire de liaison des ordonnances collectives

Madame Dumoulin souhaiterait diffuser son document de travail sur le formulaire de liaison afin que les pharmaciens puissent donner leur avis. Les membres sont d'accord pour le recevoir et faire un suivi. Dre Lajeunesse va par ailleurs valider le document. Les membres soulignent par ailleurs l'importance de retrouver le lien d'accès à l'ordonnance en bas de la page du formulaire.

Par ailleurs, ils émettent la possibilité de rendre les ordonnances collectives disponibles sur le site des pharmaciens dans une zone non sécurisée.

Un lien renvoyant vers le portail du Ministère sera rendu disponible sur la section intranet de la pharmacie afin de rendre accessible la liste des pharmacies du territoire.

#### 9.4 CRSP

L'AGA du CRSP aura lieu le 22 mai prochain. Il y aura trois groupes d'étudiants et la trousse sera présentée.

PROJET